



Dernière minute

Une nouvelle nomenclature des zones d'emploi a été définie par l'Insee et la Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) du Ministère du travail. Au terme de ce travail de zonage, 306 zones ont été retenues. Il ne resterait plus que 38 zones où l'emploi agricole dépasse 12 % de la population active. Dans la zone d'Epervain par exemple le taux d'emploi pour les activités autour du Champagne est de 18 %. Pour l'essentiel, ces zones à dominante agricole se situent dans des régions à faible densité démographique avec 38 hab/km² contre 117 pour la moyenne nationale. La plupart de ces zones sont situées dans le quart Sud-Ouest, avec en particulier Cognac et Libourne et en Normandie, avec Vire. Seules deux zones sont dans le Nord-Est de la France, Provins et Epervain.

[EN SAVOIR PLUS](#)